NBSAP accelerator partnership

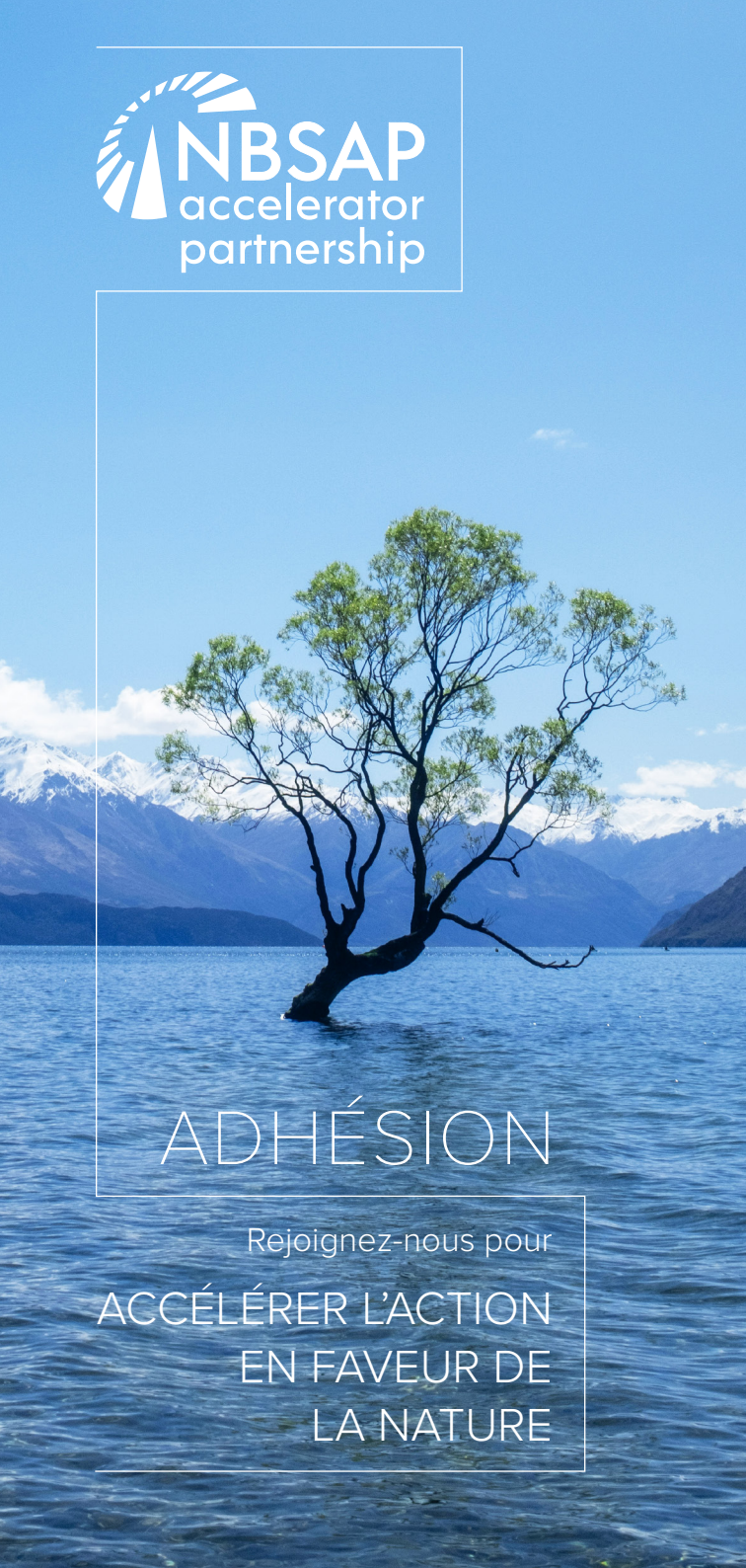

ADHÉSION

Rejoignez-nous pour

ACCÉLÉRER L'ACTION EN FAVEUR DE LA NATURE

Le NBSAP Accelerator Partnership est une initiative dirigée par les pays qui soutient la mise en œuvre des SPANB afin d'atteindre collectivement les objectifs et cibles du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Communauté dynamique de plus de 100 membres, le NBSAP Accelerator Partnership est uni par une vision commune : Vivre en harmonie avec la nature d'ici 2050.

Ensemble, les membres du NBSAP Accelerator Partnership mènent des actions essentielles en faveur de la biodiversité à tous les niveaux de gouvernement et dans tous les secteurs de la société en vue d'une transformation à l'échelle mondiale.

Le travail du NBSAP Accelerator Partnership repose sur un mécanisme de gouvernance collaborative dont les pays membres sont au cœur. L'orientation stratégique est assurée par un comité de pilotage composé de 14 représentants des pays membres, dont deux coprésidents. La coordination est assurée par une unité globale de coordination hébergée conjointement par le secrétariat de la CDB, le PNUD et le PNUE. Cette structure de gouvernance garantit que les pays membres définissent les priorités, supervisent l'orientation stratégique et guident l'action collective.

DEVENIR MEMBRE

En rejoignant le NBSAP Accelerator Partnership, les membres contribuent à une initiative mondiale pilotée par les pays visant à faire progresser la mise en œuvre des SPANB, avec un engagement commun en faveur d'une participation active et d'une collaboration étroite.

Pour adhérer, suivez ces trois étapes simples :

1 **Prenez connaissance et engagez-vous à respecter les 10 principes directeurs du NBSAP Accelerator Partnership.**

2 **Vérifiez que vous répondez aux critères d'adhésion applicables.**

3 **Envoyez une lettre de demande d'adhésion signée à l'adresse : membership@nbsapaccelerator.org.**

Les lettres de demande d'adhésion doivent :

- Confirmer votre soutien à la vision et aux principes du NBSAP Accelerator Partnership
- Exposer votre engagement envers les critères d'adhésion
- Désigner un point focal pour la communication courante

Les lettres doivent être signées par :

- Un point focal du ministère de l'environnement ou de la CDB (pour les pays membres)
- Un représentant de haut niveau (pour les institutions et les acteurs non étatiques)

Des modèles de lettre sont disponibles sur simple demande à l'adresse e-mail ci-dessus.

CRITÈRES D'ADHÉSION

Si les pays sont au cœur de la mise en œuvre des SPANB, les institutions et les acteurs non étatiques apportent une expertise technique, des capacités opérationnelles et la mobilisation des ressources indispensables. Des critères clairs pour chaque catégorie de membres contribuent à garantir une action collective.

PAYS MEMBRES

- Sont officiellement reconnus par les Nations Unies
- Contribuent à et soutiennent la mise en œuvre des SPANB au niveau national, adaptée à chaque pays
- Partagent les informations sur les initiatives existantes, les efforts de coordination et les besoins
- Apportent un soutien technique, financier et en matière de quand disponible et conformément aux priorités et capacités nationales

MEMBRES INSTITUTIONNELS

- Sont des organisations internationales ou nationales, des entités à but non lucratif reconnues en tant qu'organisations intergouvernementales ou des institutions financières
- Sont reconnus comme des entités indépendantes ou des mécanismes de financement gérés de manière indépendante[1]
- Disposent d'organes directeurs principalement composés de gouvernements.
- Ont des mandats ou des chartes qui s'alignent sur le programme de travail du NBSAP Accelerator Partnership en matière de développement, de climat et de biodiversité, et/ou une responsabilité gouvernementale continue en matière de financement et/ou de capitalisation dans ces domaines
- Soutiennent la révision, la mise à jour, la mise en œuvre et le suivi des SPANB

1 Les entités juridiques non enregistrées de manière indépendante doivent inclure dans leurs lettres de demande d'adhésion l'approbation de leur(s) institution(s) hôte(s), autorisant l'initiative à demander l'adhésion en son propre nom.

MEMBRES ACTEURS NON ÉTATIQUES

- **Sont des entités juridiques enregistrées de manière indépendante**[1]
- Ne sont pas engagés dans des entreprises à but lucratif
- Maintenir un minimum de 10 employés permanents
- Mener des actions en faveur de la nature et du climat, grâce à des programmes concrets soutenant le développement durable
- Soutenir l'examen, la mise à jour, la mise en œuvre et le suivi des SPANB
- Appuyer ou démontrer la capacité à appuyer au moins trois pays membres du Partenariat « NBSAP Accelerator » dans leurs actions en faveur de la biodiversité et leurs activités de développement

1 Les entités juridiques non enregistrées de manière indépendante doivent inclure dans leurs lettres de demande d'adhésion l'approbation de leur(s) institution(s) hôte(s), autorisant l'initiative à demander l'adhésion en son propre nom.

AVANTAGES RÉSERVÉS AUX MEMBRES

En rejoignant le partenariat NBSAP Accelerator, les membres bénéficient d'un large éventail d'avantages :

- Accès direct au mécanisme de MatchMaking
- Opportunités de collaboration, d'échange entre pairs et de co-création
- Une voix dans la gouvernance et l'orientation stratégique
- Visibilité et plaidoyer accrus
- Accès exclusif aux ressources de connaissance et d'apprentissage

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES

En tant que membre d'une communauté active et collaborative, tous les membres sont tenus de :

- Participer aux réunions d'adhésion
- S'impliquer dans les opportunités de collaboration

PAYS MEMBRES

- Contribuez à la mise en place de programmes de soutien sur mesure pour la mise en œuvre des SPANBs au niveau national
- Partager de manière proactive les informations sur les initiatives et partenariats existants afin de renforcer la coordination et l'impact collectif

PAYS MEMBRES DONATEURS

- Soutenir le NBSAP Accelerator Partnership par le biais de financements et d'une expertise technique
- Se positionner en tant que partenaire financier du MMM

INSTITUTIONS ET ACTEURS NON ÉTATIQUES

- Soutenir l'examen, la mise à jour, la mise en œuvre et le suivi des SPANB nationaux
- Se positionner en tant que partenaire technique du MMM

APPUI À L'ACCÉLÉRATION RÉSERVÉ AUX MEMBRES

Les membres ont accès à des activités interdépendantes destinées à appuyer les pays dans la mise en œuvre et l'accélération de SPANB ambitieuses :

LE MÉCANISME DE MATCHMAKING

Met en relation les besoins nationaux en matière de biodiversité aux partenaires techniques et financiers adaptés afin de faire progresser la mise en œuvre des SPANB. En centralisant les demandes des gouvernements nationaux et en les transmettant à un réseau de fournisseurs potentiels, il favorise un engagement ciblé, porté par les pays eux-mêmes, et générant un impact concret.

LE PROGRAMME DES FACILITATEURS

Intègre des facilitateurs spécialisés au sein des ministères ou institutions nationaux compétents afin d'aider à identifier et à assurer le suivi des priorités nationales en matière de biodiversité, de canaliser les demandes de soutien par le biais du mécanisme de MatchMaking et de soutenir les actions stratégiques impliquant l'ensemble du gouvernement et de la société civile.

CONNAISSANCES, COMMUNICATIONS ET PLAIDOYER

Renforce les actions en faveur de la biodiversité menées par les pays grâce à la création de contenus stratégiques et au partage des connaissances, en connectant les membres via des outils, des réseaux et des produits de connaissance pour soutenir une mise en œuvre ambitieuse des SPANB.

PRINCIPES DIRECTEURS

Le NBSAP Accelerator Partnership est guidé par dix principes qui déterminent la manière dont ses membres collaborent pour accélérer la mise en œuvre de mesures ambitieuses, inclusives et efficaces en faveur de la biodiversité..

1. Promouvoir des SPANB ambitieuses
2. Appuyer les processus menés par les pays
3. Promouvoir un changement transformateur en faveur de la nature
4. Renforcer le leadership des pays
5. Assurer l'efficacité, l'agilité et l'efficience
6. Améliorer la coordination à tous les niveaux pour mettre en œuvre les SPANB
7. Faciliter l'apprentissage et le partage de connaissances
8. Soutenir une approche pangouvernementale et pansociétale
9. Intégrer l'action dans tous les secteurs
10. Respecter les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes

CONTACTEZ-NOUS

info@nbsapaccelerator.org

www.nbsapaccelerator.org

https://www.linkedin.com/company/nbsap-accelerator